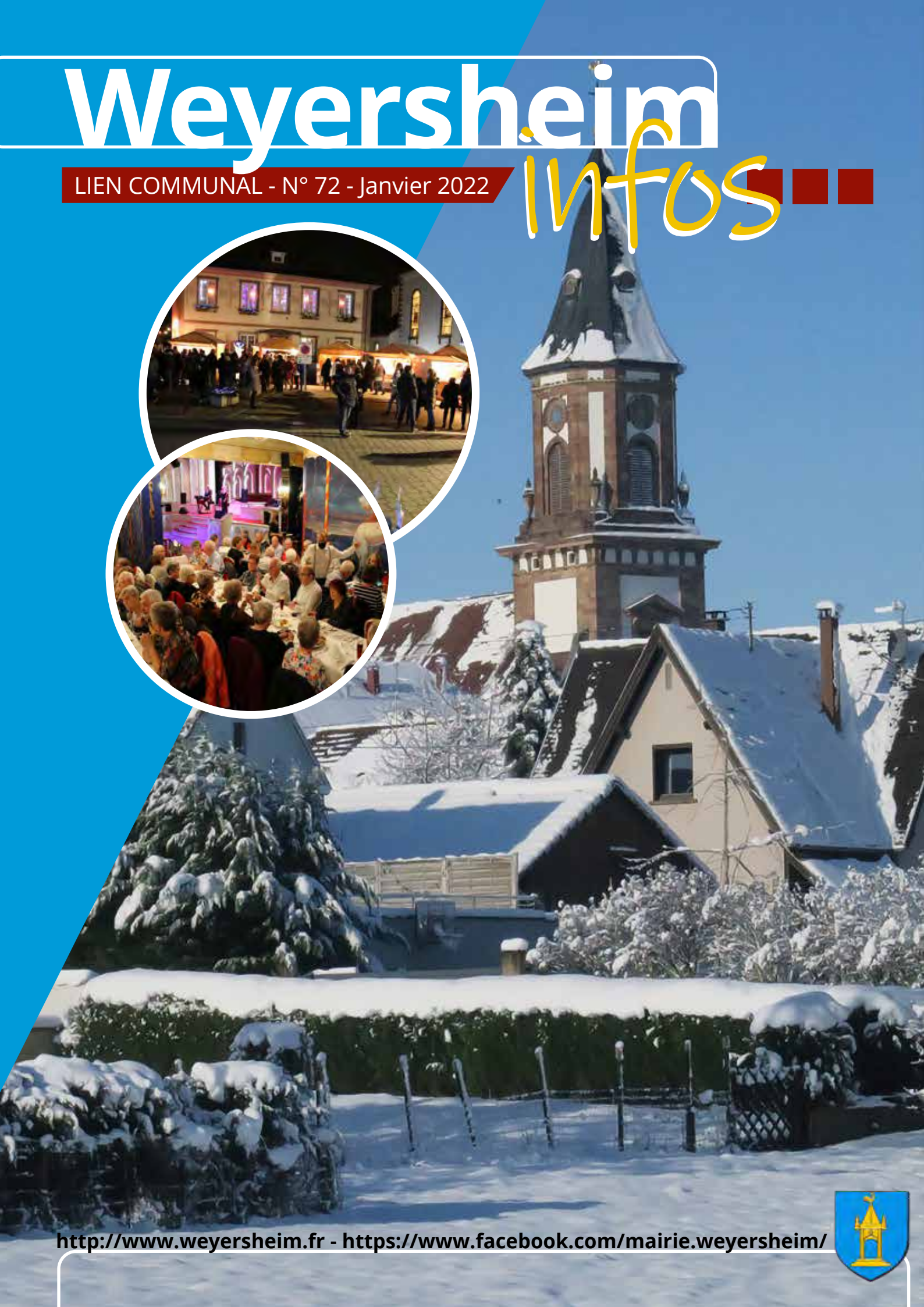


Weyersheim

LIEN COMMUNAL - N° 72 - Janvier 2022

infos



Sommaire dans ce numéro



Sommaire	2
Le mot du Député	2
Edito : vœux du Maire	3
Vos conseillers d'Alsace à votre écoute	3
Délibérations du conseil municipal	4
Cérémonie du 11 Novembre.....	5
Conseil Municipal des Enfants	6
Etat Civil	7
L'école de Weyersheim au fil du temps	8
Nos écoles	12
Résultats de la consultation citoyenne	14
Projet maternelle & périscolaire	16
Rénovation de la mairie	17
Médiathèque Le Trait d'Union	18
Concert, bourse aux jouets, messti	21
Union Nationale des combattants	22
Travaux	23
Inauguration de l'église	25
Séniors	26
Actions citoyennes	27
Enfants, espoir du monde	28
Associations	29
Urbanisme	30
Portraits	31

Comité de rédaction :

Bénédicte Bonicel
Véronique Fournaise
Christelle Mugler
Clarisse Régnier
Sylvie Roehly
Fabienne Sorg
Michelle Weeber

Crédits photos :

Gérard Muths, Pixabay,
habitants de Weyersheim,
commune de Weyersheim

Maquette et réalisation :

Janique Gubelmann

Impression :

Imprimerie Parmentier
Imprimé sur papier certifié PEFC

Dépôt légal :

ISSN en cours - Janvier 2022



■ Les vœux de fin d'année du Député

Pour la quatrième année déjà, je vous écris à l'occasion des fêtes de fin d'année. Cette année encore, je veux vous apporter un message d'espoir et de fraternité car devant l'adversité, nous avons tous été solidaires : citoyens, responsables d'associations, chefs d'entreprises et élus.

La santé : un bien commun de première nécessité

Nous avons fait face au virus, et nous étions tous fragiles. Les soignants ont été au rendez-vous, les citoyens ont pris cette crise à bras le corps. L'Assemblée nationale, en votant le Ségur de la santé s'est engagée pour la modernisation de notre système de santé, l'amélioration du quotidien des soignants et la prise en charge des patients. Mais soyons sur nos gardes, nous devons continuer à appliquer les gestes barrières.

Le retour de l'État protecteur

Après de longues années d'austérité, les députés de la majorité présidentielle et le gouvernement, depuis 2017, ont appliqué notre résolution : Libérer la France et protéger les Français. L'augmentation du pouvoir d'achat et le reste à charge zéro, le plan 1 jeune-1 solution et le Quoi qu'il en coûte sont des exemples de la protection restaurée dont bénéficient les Français. Nous en voyons bien le résultat dans notre 9ème Circonscription du Bas-Rhin, l'économie se porte bien et le taux de chômage est à 5.1% (8.1% au niveau national). Nous avons assuré les ressources de nos communes et leurs investissements pour le bien de tous.

Fêtes de fin d'année

Nous nous réunissons en famille et avec nos amis à l'occasion des fêtes

de Noël et de la Saint Sylvestre. Profitons de cette trêve, plaçons là notre volonté commune de laisser à nos enfants un monde apaisé, écologique et responsable.

Je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Que 2022 soit une année d'espoir, de projets, de partage, de solidarité, de tolérance, de mieux vivre pour celles et ceux qui se retrouvent parfois sur le bord du chemin, une année où le bonheur tiendra une place de choix dans vos vies et bien sûr la santé.

*A scheni Wihnächte
un a güeti Rutsch ins Nejes Jahr*

*Avec mon équipe,
nous sommes à vos côtés.*

Vincent Thiébaud, député



Edito

Voeux du Maire

Une nouvelle année commence et une fois encore l'actualité est marquée par la crise sanitaire.

Notre village a pourtant connu une rentrée qui a fait chaud au cœur : quel plaisir d'avoir vu réapparaître quelques moments de convivialité. Citons ainsi par exemple l'inauguration de l'église, le Messti, la soirée Oktoberfest du foot, la soirée Halloween du basket, la marche octobre rose ou encore le concert de Noël, Noël au village et les Chemins de Noël, etc...

Mais devant la nouvelle montée de l'épidémie, de nombreuses manifestations sont à nouveau annulées, comme la traditionnelle fête de Noël de nos aînés. Comme l'an passé, des bons d'achat à faire valoir auprès des commerçants de notre commune leur ont été adressés. Nos pensées vont aux personnes isolées ou malades que la situation sanitaire fragilise encore un peu plus.

Les conséquences sur les activités de chacun sont parfois lourdes et je

souhaite apporter tout mon soutien aux entreprises, commerces et associations qui sont touchés de plein fouet par cette crise.

Nous avons fait en sorte que notre commune continue à être un lieu agréable en entretenant son fleurissement et les décorations de Noël. Il me semble que nous avons tous besoin de ces moments de plaisir. Aussi, je tiens à remercier chaleureusement les agents techniques : Anthony, Christophe, Daniel, Franck, Jimmy et Yannick pour leur travail et le soin apporté à l'embellissement de notre village.

L'année qui s'est écoulée a permis à la commune de réaliser plusieurs projets, notamment les travaux de voirie rue de la Dîme et le projet de voirie rue Creuse dont les travaux vont débiter au mois de mars.

Enfin, la mission importante que nous nous étions fixée en début de mandat, soit la rénovation complète de nos écoles et périscolaire, a débuté avec la concertation citoyenne que nous avons lancée avant l'été et dont vous retrouverez les résultats dans ces pages. Nous allons maintenant avec les acteurs concernés, directions des écoles et du périscolaire, Caisse d'Allocations Familiales, Jeunesse et Sport, etc... affiner ce

projet et en arrêter les grandes lignes au cours du semestre à venir.

Le Plan Local d'Urbanisme est maintenant finalisé et devrait être approuvé au cours du 1er semestre 2022. Nous avons souhaité y ajouter la modification de notre périmètre des Bâtiments de France en l'ajustant au mieux aux enjeux patrimoniaux de notre village.

La réhabilitation de la mairie va entrer dans sa phase de travaux cet été. Les bureaux ainsi que l'accueil du public seront alors déplacés dans l'ancienne poste.

Comme vous pourrez le constater en parcourant ce premier lien communal de l'année 2022, la commune se porte bien malgré le contexte et nous espérons que vous y trouvez un vrai bonheur de vivre. Nous sommes nombreux à nous impliquer chaque jour pour atteindre cet objectif. Alors, je remercie, tous les acteurs publics et privés qui œuvrent pour la commune.

A toutes et à tous, au nom de tout le conseil municipal, je vous souhaite une très belle année 2022 ! Qu'elle soit synonyme de santé et de bonheur !

Alles Gute fer s'neje Johr un bliewe Gsund !

Sylvie Roehly
Maire de Weyersheim

Canton de BRUMATH

Vos Conseillers d'Alsace
à votre écoute !



Votre contact :
Séverine VOGLER
03 88 76 69 50
severine.vogler@alsace.eu

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin forment la Collectivité européenne d'Alsace, une structure unique en France. La Collectivité européenne d'Alsace est présidée par Frédéric Bierry.

La nouvelle collectivité regroupe près de 2 millions d'habitants, dispose d'un budget de près de 2 milliards d'euros, dont près de 300 millions en investissement.

Nous voulons renforcer l'efficacité des politiques publiques ainsi que l'attractivité de notre territoire.

La collectivité exerce des compétences aussi variées que la famille, la petite enfance, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap.

Elle a en charge l'insertion, le RSA, l'emploi, les collèges, mais aussi l'environnement, les 6500 kms de routes et 2500 kms d'itinéraires cyclables, l'aménagement et le développement du territoire, ou encore l'habitat.

Elle bénéficie également, grâce à la loi Alsace du 2 août 2019, de compétences spécifiques, de nature à répondre aux caractéristiques de l'Alsace : la promotion du tourisme et du bilinguisme, la coopération transfrontalière avec l'Allemagne et la Suisse, et la création d'un conseil de développement.

Elle s'est vue attribuer le transfert de 300 kilomètres de routes et autoroutes non concédées, et aura aussi la capacité à instaurer un mécanisme de régulation du trafic poids lourds à l'échelle de l'Alsace.

L'année 2022 sera celle où nous allons déployer concrètement ces nouvelles missions.

Nous sommes sur tous les fronts depuis la création de Collectivité européenne d'Alsace.

Depuis sa création, la Collectivité européenne d'Alsace s'est structurée de manière à initier et mettre en œuvre des actions qui vont au-delà de son champ de compétence :

- le Plan de rebond de 330 M€ pour soutenir l'économie alsacienne, mais aussi les acteurs de la culture et de la santé ;
- le Service public alsacien, pour rendre aux Alsaciens un service public de qualité plus proche, plus simple et plus efficace, afin de ne laisser personne au bord du chemin ;
- le « Tour d'Alsace en 80 jours » pour retisser le lien démocratique avec les citoyens.

Toujours à vos côtés, vos élus vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année, et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022.

E glickliches nejes Johr in Ejch alli.

Christiane Wolfhugel et Etienne Wolf,
Conseillers d'Alsace du canton de Brumath.

Délibérations du Conseil Municipal



Avril 2021

- Attribution de subventions pour les maisons d'intérêt architectural pour deux dossiers à raison de 855,69 € et 455,77 €.
- Demande d'aide auprès du Centre National du Livre pour le compte de la médiathèque dans le cadre du plan de relance des bibliothèques pour soutenir l'achat du livre.
- Approbation du transfert de la compétence «organisation de la mobilité» à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn.

La Loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 vise l'amélioration des déplacements du quotidien pour l'ensemble des territoires et s'est fixé des objectifs ambitieux suivants :

- sortir de la dépendance exclusive à l'automobile et développer des solutions alternatives à la voiture individuelle,
- accélérer le développement de nouvelles formes de mobilité en favorisant le déploiement de services numériques multimodaux,
- concourir à la transition écologique en développant les mobilités actives et douces (marche, vélo...),
- programmer les investissements dans les infrastructures de transport,
- réorganiser la gouvernance territoriale de la mobilité.

Sur ce dernier point, la LOM redéfinit le schéma d'organisation territoriale de la compétence mobilité autour de deux niveaux de collectivités :

- la Région : autorité organisatrice de la mobilité (AOM) régionale, pour un maillage du territoire à son échelle,
- la Communauté de Communes : AOM locale, échelon de proximité, pour favoriser des solutions adaptées aux besoins de chaque territoire.

Une Communauté de Communes qui devient AOM locale est:

- compétente pour organiser des services réguliers de transport public de personnes pour le financement desquels elle peut instaurer le versement destiné au financement des services de mobilité,
- compétente pour organiser les services de transport à la demande,

scolaire, de mobilité active, partagée, solidaire et contribuer au développement de ces modes, ainsi que verser des aides individuelles à la mobilité,

- responsable de la mise en place du comité des partenaires, de la définition de la politique de mobilité sur son territoire via l'animation des acteurs concernés,

- seule compétente pour élaborer un plan de mobilité pour le territoire.

La prise de compétence mobilité permet ainsi à la Communauté de Communes de définir une politique sur mesure, en l'adaptant à la réalité du territoire.

Ayant pour objectif l'amélioration des déplacements internes au territoire et des connexions avec les territoires voisins, tout en favorisant les déplacements en modes actifs et l'intermodalité, la Communauté de Communes de la Basse-Zorn s'est engagée à l'automne 2020 dans une démarche globale de planification de la mobilité, appelée à être formalisée par un Plan Global de Déplacements (PGD). Ce travail de planification stratégique, accompagné par l'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise (ADEUS), permet la construction de la compétence mobilité.

Mai 2021

- Recours à un contrat d'apprentissage pour l'année scolaire 2021/2022 pour étoffer le personnel communal de l'école maternelle.
- Fixation des tarifs des concessions des cimetières :
 - Concession simple sur 15 ans : 90 €
 - Concession double sur 15 ans : 180 €
 - Colombarium sur 15 ans : 500 €
 - Tombe à urne sur 15 ans : 50 €
 - Rosier du souvenir sur 15 ans : 200 €
 - Puits du souvenir : gratuit
 - Jardin du souvenir : gratuit
- Tirage au sort des jurys d'assises pour l'année 2022

Juin 2021

- Les travaux de restauration des quatre statues des évangélistes de l'église Saint Michel, mobilier classé avec la chaire dont elles sont issues par arrêté du 23 avril 1969, sont éli-

gibles à une subvention de la DRAC à hauteur de 40% du montant des travaux. Le coût de la restauration s'élève à 4.800,00 € HT selon un devis établi par l'Atelier MEYER.

- Attribution d'une subvention de 5000 € à l'association Espace W afin de lui permettre de constituer un fonds de roulement.

Septembre 2021

- Une subvention de 1 640 € est attribuée à la Musique Municipale afin de participer à l'acquisition d'une clarinette d'une valeur de 4 100 €.
- Signature d'un avenant à la Convention Territoriale Globale établie entre la CAF et les communes de Hoerd, Weitbruch et Weyersheim, ainsi que la Communauté de Communes de la Basse Zorn, afin d'y intégrer la commune de Gries. Cette convention vise à définir le projet stratégique global du territoire en matière de services aux familles et habitants ainsi que ses modalités de mise en œuvre.

Novembre 2021

- Validation de l'Avant-Projet du cabinet d'architectes SCHERRER et BOETSCH pour la restructuration, la rénovation et la mise en conformité du bâtiment de la Mairie. L'estimation prévisionnelle s'élève à 1.549.260,00€ HT à laquelle s'ajoutent 261.050,31€ HT pour la maîtrise d'œuvre soit 1.810.310,31€ HT (2.172.372,37€ TTC).
- Actualisation des baux à ferme, conventions d'occupation précaire et prés pour 2021 : révision du loyer des fermages soit +1,09 % pour 2021 et fixation du prix de location annuel à 1,19 € l'are pour les baux à ferme et les C.O.P. et à 1,45€ TTC l'are pour les prés.
- Cession par la Collectivité Européenne d'Alsace à la Commune de Weyersheim de l'emprise foncière du pont menant vers le nouveau cimetière. Cette transaction se fait à l'euro symbolique.

- Attribution d'une subvention de 500 € à l'Union Nationale des Combattants pour l'organisation de l'Assemblée Générale Départementale le 20 novembre 2021 à Weyersheim.

Cérémonie du 11 novembre



Antoine ZILLIOX, Ernest LOEFFLER, Jacques HOLLAENDER, Christian FEYERTAG, Jean-Jacques KLEINMANN

La commémoration du 11 novembre

**Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix
Hommage à tous les «Morts pour la France»**

L'armistice 1914-1918 a été célébré en présence de nombreuses personnes alors que les dernières commémorations se faisaient en cercle restreint pour des raisons de crise sanitaire.

La Musique Municipale, la clique et la chorale Sainte-Cécile ont rendu ce moment solennel par leur musique et leur chant ainsi que les anciens combattants et les pompiers par leur présence.

Le Conseil Municipal des Enfants a souhaité mettre à l'honneur la liberté par le biais du poème éponyme de Paul Eluard.

Cinq personnes civiles se sont vues remettre la médaille de bronze pour acte de courage et d'aide aux deux adultes et neuf enfants présents dans une maison où un incendie s'était déclaré.

Mme le Maire a remercié et félicité ces voisins courageux.



Conseil Municipal des Enfants



■ L'école de la démocratie !

Huit élèves de CM1 se sont présentés aux élections du CME pour les huit postes à pourvoir. Les élections n'ont pas eu lieu, les candidats ont été élus d'office.

Les nouveaux membres du CME

Le samedi 27 novembre a eu lieu l'installation des huit nouveaux membres. Lors de cette cérémonie, Mme le Maire, Sylvie Roehly, a évoqué le rôle et les engagements des élus. Le CME est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté.

Il comporte 16 sièges et les jeunes sont élus pour 2 ans. Les enfants nouvellement installés ont signé la Charte de l'élu qui détermine les règles de fonctionnement du CME de Weyersheim et définit leur rôle.

Merci à Mmes Khiathi et Heisserer, directrice et enseignante de l'école élémentaire, pour avoir permis la présentation du CME en classe et accompagné les élèves dans la préparation de leur campagne électorale.

Les nouveaux membres solennellement installés sont :

- ACKER Thibaut
- ANGERMEYER Lina
- KHATIB CHAHIDI Romy
- ROUX Emmy
- SCHMITT Eve
- TORRI Lina
- VOGT Lisa
- ZILLIOX Lucas

Bienvenue aux nouveaux membres de cette instance destinée à permettre aux jeunes d'agir sur leur territoire !



Restent en place pour une année :

- BONICEL Pauline
- CHEMOUNI Camille
- CONRAD Evana
- FELTZ Marine
- KLEIN Morgane
- KUHN Alicia
- MUGUET Diane
- WOLFER Juliette

Quittent l'instance :

- CREMEL Arthur
- DAEFFLER Aurélien
- EHRHARDT Léa
- MAURICE Quentin
- N'MOHAOUZINE Adam
- OLLIER Thibault
- ROUX Célia
- SORGIUS Adam

Merci pour leur investissement et leur motivation !

A l'heure où nous mettons sous presse, les jeunes élus sillonnent les rues de Weyersheim pour sélectionner les cinq maisons les mieux décorées pour Noël.

Les habitants des maisons choisies recevront une récompense.



■ Le CME vous fait découvrir le patrimoine de Weyersheim

Les jeunes élus ont eu l'idée de faire découvrir notre village en proposant aux visiteurs de retrouver des caches.

C'est par l'intermédiaire de l'application Géocaching que la visite est proposée : lavoir, passerelle, moulin à huile, maison archaïque, ...

Laissez-vous guider par le CME !

Un grand merci à Eric Laeng pour son assistance technique !

Le géocaching est un loisir qui consiste à utiliser la technique du géopositionnement par satellite (GPS) pour rechercher ou dissimuler des caches ou des géocaches, dans divers endroits à travers le monde.

Une géocache typique est constituée d'un petit contenant étanche et résistant, comprenant un registre des visites.

Source Wikipédia





■ Naissances 2021

VOELCKER Antoine, Joseph,
Gustave né le 09/02/2021
HERTZ Clément, Roger
né le 28/02/2021
DIETRICH Marielle, Rose
née le 13/03/2021
MODERY ZIRNHELD Thya,
Marlène, Emma née le 25/03/2021
ARBOGAST Gabin, Roland, Gilbert
né le 29/03/2021
BURSA Esila, Aylin, Ayse
née le 12/04/2021
MARTIN Lola
née le 20/04/2021
YERLI Hasann
né le 24/04/2021
GEORGIEV Ynaïa, Georgieva
née le 29/04/2021
MBAYE Amy née le 22/05/2021
RIEDINGER Mia
née le 01/06/2021
BERLING-FUSS Rosalie, Marie,
Simone née le 15/06/2021
KORAICHI Zayn
né le 17/07/2021
KRESS Romane
née le 21/07/2021
BALZER Justine, Mina
née le 26/07/2021

BELLER ACKER Soan
né le 05/08/2021
ASUK Lena
née le 13/08/2021
BANNEREAU Mathis
né le 23/08/2021
BANNEREAU Noah
né le 23/08/2021
FLUCK Lémuel, Ezéchiël, Eyram
né le 23/08/2021
FLUCK Kézia, Samuel, Elom
né le 23/08/2021
LOEFFLER Lenny
né le 27/08/2021 -
MATTER Mia
née le 30/08/2021
LE GALL Malo, Tom
né le 22/09/2021
KLEINMANN Lohan
né le 03/10/2021
STEPHAN Mattys, Luc, Jean
né le 04/10/2021
REGGADA Leyna
née le 18/10/2021
DIEME Janis
né le 01/11/2021
GUMBEL Mathis, Julien, Bernard
né 29/12/2021

■ Mariages 2021

Audrey BISCH et Fabrice HALLER
le 13 février 2021
Karine MACHATA et Pascal ACKER
le 3 avril 2021
Anaïs HUGUENEL et Loïc PFAADT
le 14 mai 2021
Aaron HIEGEL et Doïna PEUCKERT
le 12 juin 2021
Anne-Sophie CIESLAK et
Thibaut ROUYER
le 3 juillet 2021
Manon MEYER et Harpreet SINGH
le 3 juillet 2021
Anne-Sophie MULLER et
Jean-William RUIZ
le 10 juillet 2021
Anne ULRICH et Christian SORGIUS
le 17 juillet 2021
Jennifer BILDSTEIN et Yves GEYER
le 21 août 2021
Virginie OLTZ et Etienne ZINCK
le 21 août 2021
Marylène NAUTASCHER et
François WELSCH
le 16 octobre 2021
Céline LEDOGAR et Denis SPITZER
le 11 décembre 2021

■ Décès 2021

GOETZ Antoine le 1er janvier - 82 ans
ZILLIOX Jean Philippe
le 11 janvier - 95 ans
GLESS Pierre le 21 janvier - 66 ans
HUSS Louis le 24 janvier - 78 ans
BUHREL née MULLER Evelynne
le 2 février - 69 ans
LEMBLE Emile le 14 février - 86 ans
VOLTZENLOGEL Gérard
le 14 février - 76 ans
SPIELMANN Robert
le 18 février - 93 ans
ROLLET née ACKER Marie-Louise
le 19 février - 84 ans
OHLMANN née HUSS Marie
le 7 mars - 101 ans
HUSS Jérôme le 17 mars - 85 ans
HERRMANN
née STEINER Marie-Louise
le 27 mars - 95 ans
BLEYKASTEN née
SCHNEIDER Joséphine
le 29 mars - 96 ans
DESPLEBIN Marie-Hélène
le 11 avril - 63 ans

JUMEL née SPENGLER Pierrette
le 16 avril - 71 ans
SPIELMANN Bernard
le 25 avril - 68 ans
ZILLIOX Charles le 16 avril - 89 ans
MULLER Albert le 2 mai - 81 ans
JUNG née MAURER Mariette
le 7 mai - 80 ans
LOOS Lucien le 3 mai - 66 ans
KIEFFER née JUNG Martiale
le 14 mai - 87 ans
ZILLIOX Charles le 11 mai - 96 ans
BERTHE née GRIFFART Christiane
le 19 mai - 87 ans
BURGARD Jean-Louis
le 31 mai - 71 ans
ZILLIOX née KLEIN Marie-Thérèse
le 12 juin - 94 ans
BONN née SPITZER Marie-Thérèse
le 20 juin - 82 ans
HESSLER née WOOG Marlène
le 23 juin - 89 ans
SIMON Jean-Claude
le 1er juillet - 69 ans
LITTEL née HENGUY Yvonne
le 19 juillet - 85 ans
ARIA née QUANTIUS Marguerite
le 19 juillet - 94 ans

HUSS née WEIBEL Jeanne
le 9 août - 100 ans
GLATH Robert le 19 août - 68 ans
MARTIN Alain le 27 août - 68 ans
SCHOEFFNER née BREFFA Lucie
le 7 septembre - 96 ans
BISCH Jean-Pierre
le 10 septembre - 67 ans
RAMESIN née ECCHER Irma
le 27 septembre - 99 ans
JUNG née METZ Joséphine
le 1er octobre - 92 ans
FIARD née HILD Erna
le 18 octobre - 80 ans
HURLE née BIANCO Violette
octobre - 97 ans
FORR Alphonsine
le 31 octobre - 94 ans
MISCHLER Georges
le 19 novembre - 87 ans
SCHREYER née ZILLIOX Germaine
le 20 décembre - 93 ans
MOCKERS Jean-Paul
le 20 décembre - 83 ans
HESSLER née MATHIS Yvonne
le 23 décembre - 89 ans
HILD née KLEIN Louise
le 27 décembre - 97 ans

L'école de Weversheim au fil du temps...

En 2021, les écoles de notre village nécessitent d'être repensées pour mieux répondre aux normes actuelles et aux besoins des écoliers. Le projet est en cours et l'équipe municipale a souhaité associer toute la collectivité à la réflexion.

Mais avant de nous projeter dans le futur, nous vous proposons de nous replonger dans le passé en nous intéressant à l'école d'autrefois.

A quoi ressemblait l'école de nos parents, grands-parents... voire arrière-grands-parents ?



Avant d'aller explorer le siècle dernier et remonter le fil du temps ... un peu d'histoire s'impose.

Qui a eu cette idée folle un jour d'inventer l'école...

Eh bien, contrairement à ce que dit la chanson populaire, ce n'est pas Charlemagne qui a inventé l'école. Elle existe depuis l'invention de l'écriture, c'est-à-dire environ 3500 ans avant Jésus Christ ... mais bien entendu, pas partout, ni pour tous. Cependant, si Charlemagne n'a pas inventé l'école, il a largement contribué à son développement. En effet, à la fin du VIII^e siècle, Charlemagne a un projet ambitieux. Il veut mettre l'enseignement à la portée du plus grand nombre. Il encourage les

évêques et les moines à aller enseigner leur savoir et à entretenir les écoles.

Toutefois, à cette époque, et durant de nombreuses années, l'école favorise l'éducation des garçons.

Pendant tout le Moyen Âge et dans toute la chrétienté, l'éducation est confiée aux prêtres.

Durant de longues années, l'école ne concerne qu'une très faible partie de la population, essentiellement issue de la noblesse et de la grande bourgeoisie.

Pendant toutes ces années, l'école n'est ni obligatoire, ni gratuite et les bâtiments sont le plus souvent mal équipés et peu accueillants.

Les pratiques pédagogiques sont très sévères, voire brutales et l'autorité du maître est absolue.

Les vrais changements s'opèrent à partir du XIX^e siècle

1828

Création du premier ministère dédié à l'instruction publique. Petit à petit, l'instruction se démocratise.

A partir de 1833

Toutes les communes de plus de 500 habitants doivent posséder une école de garçons.

1850

Les mêmes communes sont incitées à ouvrir des écoles pour les filles. Ce-

pendant, de nombreux enfants, surtout les filles, ne vont pas à l'école car l'instruction reste facultative.

1882

La loi Jules Ferry rend l'instruction obligatoire, gratuite et laïque. Désormais, tous les enfants, garçons et filles, vont à l'école de 6 à 13 ans.

1936

L'instruction devient obligatoire jusqu'à 14 ans.

Depuis 1959

L'école est obligatoire jusqu'à 16 ans.

Rentrée 2019

La scolarité devient obligatoire dès l'âge de 3 ans.

Désormais, l'école maternelle est vraiment une école à part entière, au même titre que l'école élémentaire.

Et les écoles de notre village ?

D'après de vieilles chroniques, il existait déjà une école dans notre village en 1621, mais la guerre de Trente ans (1618-1648) a mis fin à cette première tentative d'alphabétisation.

1728

Construction d'un bâtiment scolaire dans notre village. La scolarisation est cependant très négligée, tout particulièrement celle des jeunes filles.

1812

Les premières sœurs enseignantes de la Divine Providence arrivent dans notre commune.

Il semble que, dans un premier temps, les sœurs instruisaient les enfants à domicile.

Deux religieuses s'occupent de l'enseignement des filles.

Celui dispensé aux garçons est assuré par un instituteur qui exerce aussi les fonctions d'organiste et de secrétaire de mairie. La classe est constituée de 68 élèves.

1835

Les garçons disposent de locaux neufs dans le nouveau bâtiment de la mairie.

1854

A cette époque, l'école des garçons se situe à la mairie et l'école des filles dans l'actuelle école élémentaire rue Baldung Grien avec une entrée rue de la Dîme.

Mais rares sont les enfants fréquentant régulièrement l'école. Beaucoup viennent pour la première fois à l'école à l'âge de dix ans, voire même seulement à quatorze ans et fréquentent l'école une seule année durant. Les effectifs sont importants, chaque classe comprenant bien souvent plus de cinquante élèves. A cette époque, il n'est pas question de classes surchargées.

La discipline est stricte, sévère et les châtiments corporels fréquents. Pourtant personne ne conteste ces méthodes éducatives.

1855

Construction du premier niveau de la nouvelle école des filles rue Baldung-Grien.

Cette extension permet l'installation de la «salle d'asile». Destinée aux enfants de 5 à 7 ans, elle a à la fois pour but l'éducation des enfants et de libérer les femmes de la contrainte de garder leurs enfants.

Avant 1918

(durant la période allemande)

Chaque école comprend trois classes, mais les effectifs vont progressivement augmenter ce qui nécessitera la création de nouvelles classes.

1918

A la fin du conflit, les élèves retournent à l'école où leur sera désormais enseignée la langue française.

1927

Création de l'école maternelle de Weyersheim dans l'annexe de l'école des filles rue Baldung-Grien. Constituée d'une seule salle de classe, elle remplace la «salle d'asile». Son entrée se fait par la cour à côté du restaurant à l'Arbre Vert. Les enfants disposent alors de leur propre cour de récréation ainsi que de toilettes situées à l'extérieur.

L'école maternelle est désormais intégrée au cycle de l'enseignement primaire et cesse d'être une simple garderie. Cependant, elle continue d'être la «D'Asile» pour beaucoup de personnes.

Entre 1927 et 1934

Chaque école élémentaire comprend une classe supplémentaire, passant de trois à quatre classes.

1935

Agrandissement de l'école des filles par ajout d'un étage comprenant deux salles.

1940 à 1945

Période sous l'occupation allemande.

Les enseignants jugés trop francophiles doivent quitter leur poste. Ils sont remplacés par des instituteurs assurant désormais les cours en allemand et mettant en œuvre les nouvelles directives de l'occupant allemand.

L'école devient mixte. Les sœurs doivent abandonner l'enseignement et leur logement de fonction situé au premier étage de l'ancien bâtiment de l'école des filles.

La «salle d'asile» est transférée dans le bâtiment occupé actuellement par

les P'tits Loups rue de la République. Les pièces ainsi libérées sont transformées en salle de classes. Cette transformation permet de regrouper huit classes dans les bâtiments de l'école des filles. Les garçons et les filles de 7 à 14 ans fréquentent durant cette période la même école.

Les quatre classes situées dans la mairie, occupées auparavant par les garçons, sont aménagées en deux salles destinées à accueillir respectivement une « Berufsschule » pour filles et une « Berufsschule » pour garçons. Ces lieux d'apprentissages sont destinés aux jeunes de plus de 14 ans.

En 1944, suite aux nombreux bombardements, les écoles sont fermées durant de longs mois et les élèves se retrouvent alors en vacances forcées.

Après 1945

Au lendemain de la guerre tout est remis en place :

- Paul Schneider devient directeur de l'école des garçons

- Les religieuses reviennent pour prendre en charge l'école des filles qui sera dirigée par Sœur Amalberga. Les garçons retournent dans les locaux de la mairie, les filles restent rue Baldung-Grien.

L'enseignement se fait à nouveau en français.

Les effectifs ayant encore augmenté, une cinquième classe de garçons est ensuite créée. Elle est installée à la mairie au premier étage.

1957

Construction d'une nouvelle école pour les garçons rue des Fossés. Elle est constituée de deux bâtiments modernes avec respectivement trois et deux classes, reliées par un grand péau.

Jusqu'à la fin des années 60

L'école maternelle de Weyersheim accueille les enfants à partir de 4 ans. Suite à l'augmentation des effectifs, une deuxième classe est ouverte.

A cette époque les deux classes sont situées dans deux bâtiments distincts :

- Une dans l'annexe rue Baldung Grien

- Une au rez-de-chaussée de l'actuelle mairie. Le parking actuel situé à l'arrière de la mairie fait office de cour de récréation.

1965

Une cinquième classe est créée dans l'école des filles ; elle est aménagée au premier étage de la mairie.

La première enseignante non religieuse entre en fonction à l'école des filles en 1965.

1968-1972

Les effectifs ayant encore augmenté, les deux salles de classe de l'école maternelle sont insuffisantes. Une nouvelle école maternelle, beaucoup plus fonctionnelle, est construite rue des Fossés à partir de 1970.

L'ouverture de la nouvelle école a lieu en janvier 1972. Elle est composée de trois classes permettant d'accueillir désormais, certains enfants, à partir de 3 ans.

L'école élémentaire, quant à elle, est composée de dix classes réparties sur deux sites. Elle n'est toujours pas mixte.

1976

La création d'une quatrième classe, en avril 1976 à l'école maternelle, permet d'accueillir à la rentrée 1976/77 tous les enfants de 3 ans.

En attendant la construction d'une extension à l'arrière de l'école, la quatrième classe occupe la salle de jeux. Cette année marque aussi un grand changement du côté de l'école élémentaire ; les dernières enseignantes religieuses quittent l'école pour prendre leur retraite.

L'école des filles et l'école des garçons sont regroupées pour former une seule école mixte de dix classes réparties sur deux sites :

- rue des Fossés pour les petites classes
- rue Baldung-Grien pour les plus grands.

1978

L'adjonction de la quatrième classe à l'école maternelle est terminée.

L'école dispose désormais de quatre classes et d'une salle de jeux.

1979

En accord avec les municipalités de Bietlenheim et de Weyersheim, l'école à classe unique de Bietlenheim est fermée et ses élèves sont regroupés à l'école de Weyersheim. Un service de ramassage par car est institué pour déposer les élèves dans les écoles.

1986-1993

Le nombre d'élèves fréquentant assidûment l'école maternelle est en très forte hausse. La création d'une cinquième classe s'avère nécessaire... mais seulement pour deux années. En 1988, en raison d'une baisse des

L'école de Weversheim

...suite au fil du temps...

effectifs, cette classe sera supprimée. Durant ces années, les effectifs de l'école élémentaire fluctuent fortement ; cela entraîne une création puis des suppressions de classes. Le nombre passe ainsi de neuf à dix classes, puis en très peu de temps, de dix à huit classes.

Le premier périscolaire ouvre à Weversheim en 1990 dans un local aménagé à l'école maternelle rue des Fossés et mis à la disposition par la commune.

1990

Circulation des voitures et sécurité autour des écoles : une préoccupation de plus en plus prégnante.

En appui avec les associations de parents d'élèves, la municipalité décide de mener une enquête sur les trajets empruntés par les enfants pour se rendre à l'école.

Des projets d'aménagement sont à l'étude.

Depuis, des travaux de rénovation ont été effectués régulièrement pour respecter les normes en vigueur (sortie de secours, accessibilité pour personne à mobilité réduite) et apporter du confort aux équipes et aux élèves.

Malgré tous ces efforts, nos écoles ont bien vieilli et nécessitent à présent des travaux beaucoup plus conséquents.

La sécurité aux abords des écoles est également un sujet régulièrement abordé depuis de nombreuses années. Elle reste, malgré quelques aménagements, très insuffisante.

Notre réflexion se veut porteuse d'un projet permettant à tous nos enfants d'apprendre et de grandir dans de bonnes conditions.

1995

Construction du préau de l'école maternelle. Son style, sous forme de chapiteau, est une première dans le Bas-Rhin.

1999

Aménagement d'une cinquième classe à l'école maternelle.

2001

Les effectifs sont à nouveau à la hausse et une neuvième classe ouvre à l'école élémentaire

L'école se modernise; un accès internet, encadré, est proposé aux élèves.

2006

Une extension à l'arrière de l'école maternelle permet l'aménagement d'une salle BCD (bibliothèque), d'une salle de jeux, d'un dortoir pour les plus petits et d'un bureau pour la direction.

Un bureau pour la direction est également aménagé dans le bâtiment rue Baldung-Grien.

2007-2008

La façade de l'école rue Baldung-Grien est entièrement ravalée ; elle redonne un coup d'éclat aux bâtiments.

Pour la sécurité des écoles, la rue des Fossés est désormais à sens unique.

La construction du parking rue de la République avec un passage permet désormais aux parents de garer leur voiture et d'accéder à pied à l'école maternelle.

Pour retracer l'histoire de notre école communale, nous nous sommes appuyés sur des documents rédigés par deux personnes qui ont marqué notre commune :

- Monsieur Joseph Roos, directeur de l'école des garçons de 1960 à 1976 et ensuite, premier directeur de l'école mixte de 1976 jusqu'à sa retraite en 1980,
- Monsieur Joseph Voltzenlogel maire de 1995 à 2008, puis maire honoraire jusqu'à son décès en 2017.

Tous deux passionnés d'Histoire avaient à cœur de partager les particularités de notre village.

Nous leur sommes infiniment reconnaissants.



Classe 1927 Automne 1933

Témoignage d'une ancienne élève âgée aujourd'hui de 84 ans.

Je suis entrée au CP en 1943, c'est-à-dire lorsque notre région était sous occupation allemande. Durant toute cette période, jusqu'en 1945, l'école communale était mixte. Les sœurs religieuses ayant dû quitter leur poste d'enseignantes, c'était madame Schneider qui avait la lourde tâche d'enseigner, en langue allemande, les premiers rudiments de la lecture, de l'écriture et du calcul aux plus jeunes.

A la fin de la guerre en 1945, le français est redevenu la langue officielle. Les filles et les garçons étaient à nouveau séparés, plus d'école mixte ; les filles sont restées dans les bâtiments rue Baldung Grien et les garçons sont retournés à la mairie.

Les sœurs enseignantes sont revenues pour reprendre en charge l'instruction des filles.

L'école n'était plus mixte et seules des enseignantes religieuses pouvaient enseigner à l'école des filles ; aussi, madame Schneider est retournée enseigner à l'école des garçons.

Lorsque j'étais petite, à l'école, la discipline était stricte et les enseignants respectés, très respectés. Extrêmement sévères, les enseignants étaient d'ailleurs souvent plus craints que respectés.

Tous les jours, j'allais à l'école à pied, comme tous mes camarades.

Arrivées dans la cour de l'école, mes amies et moi attendions que la cloche sonne pour ensuite nous ranger rapidement. Il fallait absolument être en rang par deux pour avoir le droit d'entrer en classe.

Après cela, nous devions rester debout, jusqu'à ce que la maîtresse nous dise de nous asseoir. La journée commençait par une prière, puis une leçon d'instruction civique et de politesse. La maîtresse regardait si tous les enfants avaient les mains propres. A aucun moment, nous n'avions le droit de parler sans avoir auparavant levé le doigt et avoir l'ordre de la maîtresse. Les punitions, c'était le coin (parfois il fallait y rester plus d'une demi-heure), la maîtresse tapait sur le bout des doigts avec sa règle ou tirait les cheveux. Elle pouvait aussi donner des pages entières d'écriture. Jamais les parents ne contestaient les punitions données.

La maîtresse enseignait la grammaire, la conjugaison, la lecture, le calcul mental ; nous faisons beaucoup de dictées et des problèmes ; nous avions très peu de séances d'histoire ou de géographie.



Classe 1944, 1945 Mme Schneider

Nous avions aussi des séances de travaux manuels ; nous faisons alors de la broderie, du crochet ou du tricot. La journée était aussi rythmée par plusieurs temps de prières.

La classe était équipée de pupitres en bois de deux places. A chaque veille de vacances, nous devions cirer les bancs. Il y avait un encrier pour chaque élève et on écrivait avec un porte-plume. La trousse s'appelait un plumier en bois. Les enfants devaient obligatoirement porter un tablier.

Je sais que les garçons, dans leur cour, pouvaient jouer aux billes, au ballon. Nous, dans la cour des filles, nous avions interdiction de courir, de crier. Nous pouvions faire des rondes, jouer à la marelle, à l'élastique. Nous n'avions pas de séance d'EPS mais lorsque les beaux jours arrivaient, nous partions parfois en promenade dans les champs avec la classe.

Nous étions également chargées de divers travaux : en hiver, aller chercher le charbon dans la cave pour alimenter le poêle ; arroser les arbres et les plantes dans la cour, ramasser les cahiers et les monter à l'étage où la Sœur logeait avec les autres religieuses. Il nous arrivait même d'aller faire des commissions.

Oui, sur autorisation de la maîtresse et à sa demande, nous allions à l'épicerie ou à la boulangerie faire les courses.

J'ai ainsi poursuivi ma scolarité à l'école de Weyersheim jusqu'en juillet 1949. Je garde un bon souvenir de certaines enseignantes malgré une discipline stricte ; d'autres au contraire, m'ont marquée par leurs méthodes pédagogiques bien trop sévères et parfois injustes.

En octobre 1949, je suis partie dans un pensionnat pour jeunes filles à Argentat en Corrèze pour y effectuer mes années de collège, de la 6ème jusqu'en 3ème. Mais, ca, c'est une autre histoire....



Nos écoles

■ Ecole maternelle

L'école compte cette année 112 élèves répartis dans 5 classes : les petits de Mmes Sorg et Bienfait, les petits/grands de Mme Huck, les moyens de Mme Steffany et Mr Wassong soit 64 enfants en monolingue, 1 classe de petits/grands et 1 classe de moyens/grands avec Mmes Karcher et Bauer, soit 48 enfants en bilingue.

Quatre ATSEM assistent l'équipe au quotidien : Camille Gunther, Taïda Zekic, Edith Zilliox et Mylène Zilliox ainsi qu'une apprentie CAP, Rayenne Lachouri et Audrey Novakovic, AESH, qui accompagne un élève en situation de handicap deux jours par semaine.

Pour cette année scolaire, l'équipe enseignante a choisi de travailler notamment sur les trois axes suivants :

- L'aménagement des espaces extérieurs pour apprendre aux enfants à mieux vivre ensemble, leur permettre d'explorer différents environnements et d'appréhender leur corps,
- La réalisation d'imagiers pour que les enfants puissent s'approprier le vocabulaire et le développer,



- L'utilisation d'albums en classe comme supports de travail pour leur faire découvrir différents types d'écrits et leur apprendre à faire des liens entre ces écrits.

Les modifications régulières du protocole sanitaire ne permettent pas à l'équipe enseignante de planifier sereinement les sorties sur l'année scolaire. Celles-ci se feront en fonction de l'évolution de la situation.

Pour le moment, deux classes ont bénéficié d'une initiation à l'alsacien de 10 séances financées par la com-

munauté des communes de la Basse Zorn.

Les élèves de la classe bilingue des moyens-grands profitent des interventions d'une lectrice de l'association «Lire et faire lire» tous les mardis en petits groupes.

Toutes les classes ont effectué une visite de la maison archaïque de Weyersheim.

Des bénévoles les ont très gentiment accueillis et leur ont fait découvrir comment cela se passait autrefois.

■ Ecole élémentaire

L'école élémentaire accueille au total 221 élèves cette année, soit 108 rue des Fossés et 113 rue Baldung-Grien. L'école est composée de dix classes soit cinq classes implantées sur chaque site. Trois enseignants ont rejoint l'équipe à la rentrée : Mme Ledogar (remplacée actuellement par Mme Rihn) pour la classe de CP/CE2, Mme Muller pour la partie française dans les classes bilingues de CM1/

CM2 et de CE1, et M. Sainty, remplaçant titulaire de notre école.

Le reste de l'équipe est inchangé par rapport à l'an dernier :

Les classes rue des Fossés :

Classes monolingues

20 CP : Mme Bleesz (lundi, mardi, jeudi) et Mme Burger (vendredi)
23 CE1 : Mme Burger (lundi et jeudi), Mme Muller (Mardi et vendredi)
10 CP/ 8 CE2 : Mme Ledogar

Classes bilingues :

17 CP/ 7 CE1: Mme Ledig (partie allemande) / Mme Mischler-Riemer (partie française)
10 CE1/13 CE2 : Mme Ledig (partie allemande) / Mme Mischler-Riemer (partie française).

Les classes rue Baldung Grien

Classes monolingues

25 CE2 : Mme Gaete
21 CM1 : Mme Heisserer
19 CM2 : Mme Perraud
19 CM2 : M. Ledig

Classe bilingue

11 CM1/18 CM2 : Mme Khiathi (allemand) / Mme Muller (Français)

Quatre accompagnantes aux enfants en situation de handicap (AESH) sont également présentes dans les écoles : Mmes Heitz, Loquet, Novakovic et Verbraeken.

Cette année encore, l'équipe enseignante s'adapte à la situation sanitaire pour gérer les actions pédagogiques et les projets de plus grande envergure.

C'est ainsi qu'une classe de CP a pu visiter le centre de tri de Schweighouse dans le cadre d'un travail sur les déchets.

Deux autres classes ont fait une semaine de classe de cirque.

Plusieurs classes ont visité l'atelier jus de pommes.

Des sorties au théâtre, au cinéma en français et en allemand ou encore une classe équitation et une classe de mer sont prévues ; tout dépendra bien évidemment de l'évolution de la situation sanitaire et du protocole en vigueur.





■ Sécurité aux abords des écoles

Malheureusement la situation ne s'améliore pas aux abords des écoles et beaucoup de mises en danger des enfants et d'incivilités sont constatées chaque jour.

N'attendons pas qu'il y ait un accident pour agir et évitons les stationnements et arrêts non autorisés : une ou deux minutes de notre temps peuvent sauver une vie.



Au revoir Monsieur le Directeur !

La veille de la rentrée scolaire, alors qu'il terminait les derniers préparatifs pour accueillir les élèves, Monsieur Sébastien Burgun a été nommé Principal Adjoint au collège de Sarre-Union. Directeur de notre école élémentaire depuis septembre 2010, il a assumé cette charge tout en assurant l'enseignement en classe de CE1. Tout au long de ces années, il a eu à cœur, avec l'équipe enseignante, de faire en sorte que les enfants puissent travailler dans de bonnes conditions et d'être moteur pour que des projets et des activités pédagogiques leur soient proposés.

Nous lui souhaitons le meilleur dans ses nouvelles fonctions et le remercions pour son professionnalisme. Il a retardé son entrée en fonction pour accueillir les élèves le jour de la rentrée et passer le flambeau à Mme Myriam Khiathi, enseignante à Weyersheim depuis 2017. C'est elle qui a désormais la lourde charge d'assurer la direction de l'école.

Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

■ Collège

La restructuration du collège se poursuit, la première phase concernant la partie nord des bâtiments s'est terminée à l'automne après plus d'un an de travaux. Les élèves ont pu enfin découvrir le nouveau CDI, la salle de technologie et plusieurs salles de classes.

C'est au tour maintenant de la partie sud d'être rénovée pendant tout le reste de cette année scolaire. Les salles modulaires installées dans la cour l'an dernier y resteront jusqu'à la fin du chantier. Pas facile pour les 403 élèves et l'équipe éducative de travailler dans ces conditions, entre l'inconfort du bruit et une réduction de l'espace disponible (cour de récréation, salles de classes) !

Dans ce contexte particulier, entre travaux et situation sanitaire, l'équipe éducative met tout en œuvre pour réaliser les trois grands objectifs du projet d'établissement, à savoir :

Objectif N°1 : Faire progresser et motiver tous les élèves par le biais de projets interdisciplinaires comme par exemple un projet culturel autour de la danse pour une classe de 3ème en partenariat avec une chorégraphe. Celle-ci amènera les élèves à restituer dans une chorégraphie le portrait d'un proche au travers de son langage, de ses attitudes en les transformant par étapes en gestes dansés (français, EPS, arts plastiques, musique). Un spectacle viendra clore ce projet en avril.

Pour d'autres classes, ce sera l'engagement dans des concours tels que Mathématiques sans frontières, le Printemps de l'Écriture. Une attention particulière est portée à la lecture ; ainsi un Plan Lecture est mis en place pour les 6èmes. Enfin, un grand nombre d'élèves sont volontaires pour participer au dispositif «Devoirs Faits».

Objectif N°2 : Maintenir une politique d'ouverture ambitieuse dans les domaines culturels, artistiques et linguistiques pour tous les élèves ; participation à des rencontres d'écrivains, des concours photos, une correspondance en anglais.

Objectif N°3 : Accompagner les élèves pour qu'ils deviennent plus responsables et acteurs de leur qualité de vie au collège. Différentes actions sont proposées : médiations par les pairs, UNSS (association sportive), Conseil de la Vie Collégienne (CVC).

Une nouveauté au collège cette année : l'ouverture d'une section basketball en partenariat avec le club de Weyersheim WBB.

Au collège Baldung Grien de Hoerdt, les équipes innovent au fil des années pour mettre en place de nouveaux projets permettant d'accompagner, de favoriser le bien-être des élèves et de les mettre sur le chemin de leur réussite.



Résultats de la consultation citoyenne

■ Projet de construction des bâtiments scolaires & périscolaires

Une consultation a été proposée du 15 juillet au 15 septembre de la manière suivante :

Un questionnaire a été déposé dans chaque boîte aux lettres de Weyersheim et de Bietlenheim.

Les enseignants des écoles, la directrice du périscolaire ont eu un questionnaire.

Le questionnaire était disponible et téléchargeable sur le site internet de la commune.

64 questionnaires ont été retournés.

58 de ces questionnaires ont été renseignés par des habitants de Weyersheim.

47 personnes ayant répondu ont des enfants scolarisés à Weyersheim.

Pourquoi cette consultation ?

- La capacité d'accueil du périscolaire a atteint ses limites depuis quelques années.

- Une rénovation globale de mise aux normes énergétiques, d'accessibilité, de fonctionnalité de nos écoles est devenue incontournable.

Le maire et les élus ont souhaité associer les concitoyens et les usagers à la réflexion et au projet de restructuration des écoles et du périscolaire.

Nombre d'enfants sur les sites :

Elémentaire rue Baldung-Grien : 113

Elémentaire rue des Fossés : 108

Maternelle : 112

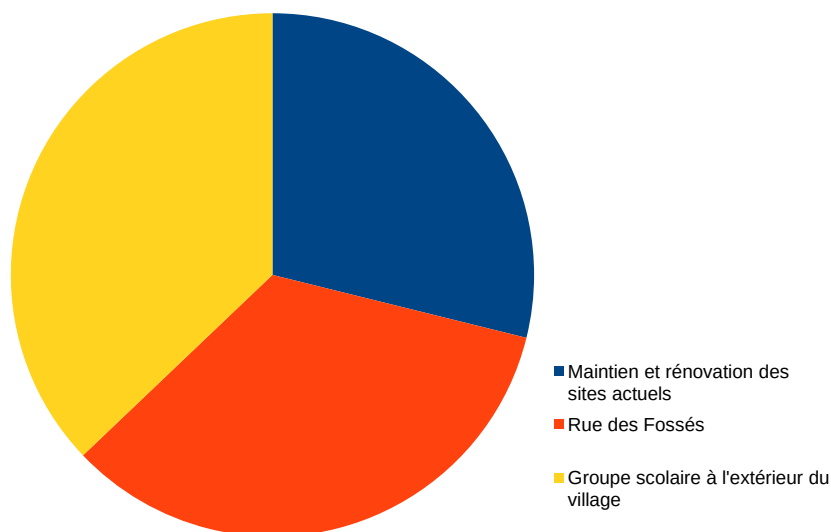
3 possibilités s'offrent à nous :

- Maintien et rénovation des trois sites actuels.

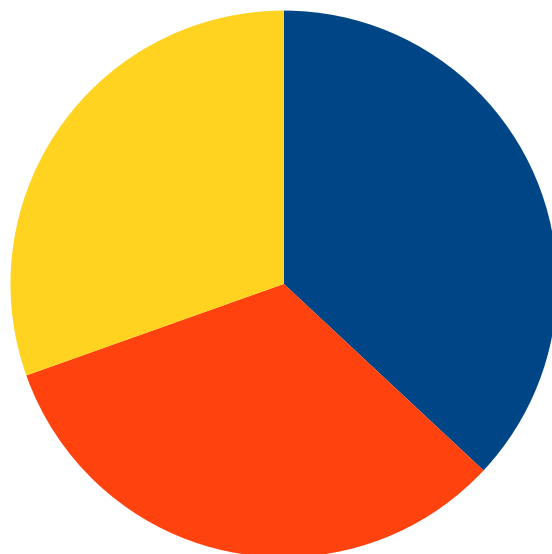
- Rue des Fossés : rajouter le périscolaire sur le site de la l'école maternelle et regrouper l'école élémentaire sur le site de l'école élémentaire rue des Fossés.

- Construction d'un groupe scolaire à l'extérieur du village.

Voix considérant les différents sites comme adaptés



Voix considérant les différents sites comme inadaptés



■ Avantages de chaque proposition

	Conservation des 3 sites actuels	Regroupement sur 2 sites distincts Rue des Fossés	Groupe scolaire à l'extérieur du village
Sécurité et Accessibilité	- Déplacement à pied possible - Proximité des habitations	- Limitation des déplacements pour les parents et pour le périscolaire - Accès possible par 2 rues - Facilite les déplacements piétons, vélos - Voiture non indispensable - Proximité du parking place du Messti	- Site unique - Pas de contrainte de parking - Facilité de ramassage du bus scolaire pour Bietlenheim - Possibilité de concevoir des accès - Circulation facilitée pour le bus et les voitures
Environnement	- Sauvegarde de terres agricoles - Sauvegarde et mise en valeur des bâtiments actuels	- Sauvegarde et mise en valeur de sites actuels	- Bâtiments neufs, conformes, moins énergivores
Cadre de vie	- Conservation du cœur du village - Convivialité d'une petite structure	- Conservation du cœur du village - Regroupement de l'école élémentaire facilite le travail d'équipe et l'organisation pour les parents - Proximité du périscolaire pour les élèves de l'école maternelle - Cadre calme - Meilleure cohabitation car élèves séparés en fonction de leur âge	- Facilite le travail d'équipe et l'organisation pour les parents - Complexe sportif à côté si option proximité Espace W - Cadre calme
Coût et travaux	- Moindre coût ?	- Moindre coût ?	- Moins cher que la rénovation ? - Extension future possible - Pas d'impact des travaux sur la scolarité des élèves

Inconvénients de chaque proposition

	Conservation des 3 sites actuels	Regroupement sur 2 sites distincts Rue des Fossés	Groupe scolaire à l'extérieur du village
Sécurité et Accessibilité	- Éloignement du périscolaire - Problème de parking - Difficulté de circulation - Circulation et stationnement du bus	- Problème de circulation, danger pour les deux-roues - Problème de stationnement, incivilités - Rue étroite, saturée - Trop de voitures - Rue à sens unique	- Éloignement des habitations - Nécessité de prendre la voiture - Ne favorise pas les déplacements à pied ou à vélo - Flux de voitures important
Environnement			- Sur-urbanisation - Perte de terres agricoles
Cadre de vie	- Difficulté pour la gestion de l'école élémentaire qui est sur 2 sites - Organisation pour les parents et les nourrices amenés à déposer et chercher les enfants sur plusieurs sites - Pas de mutualisation de flux et de moyens	- Organisation pour les parents et les nourrices amenés à déposer et chercher les enfants sur plusieurs sites - Perte de patrimoine historique de la rue Baldung-Grien - Effectif excessif pour l'école élémentaire	- Éloignement du cœur du village - Moins accueillant, moins chaleureux de par la taille du site - Petites salles - Trop grande différence d'âge entre les élèves sur un même site - Gestion pouvant être difficile en raison de la taille de l'école
Coût et travaux	- Saturation possible et pas de possibilité d'extension - Bâtiments trop vétustes, coût élevé de la rénovation - Contraintes des bâtiments existants - Durée des travaux longue et désagréments occasionnés par les travaux - Nécessité de mettre en place des Algeco	- Trop enclavé, peu d'extension possible - Contraintes des bâtiments existants - Durée des travaux longue et désagréments occasionnés par les travaux - Nécessité de mettre en place des Algeco	Coût peut être important ?

Propositions de reconversion des sites actuels

Quelques idées de nos concitoyens :

Lieu de vie, d'échanges, service à la personne :

Lieu de rencontre intergénérationnel, cantine intergénérationnelle.

Crèche municipale, lieu d'accueil parents-enfants.

Maison de retraite, espace pour les aînés, les adolescents, espace adolescents (ping-pong, baby-foot, flepper, fléchettes...), maison des jeunes.

Maison de santé pour le bâtiment rue Baldung-Grien, pôle santé (médecin, kiné, labo, orthophoniste, psychologue, rééducateurs...).

Hôtel, gîte communal dans une aile de l'école rue Baldung-Grien, auberge de jeunesse.

Maison à caractère social pour l'accueil de migrants et coups de main des habitants.

Lieu de culture :

Lieu de rencontre pour les enfants pour jouer, voir des films, des spectacles, utilisation pour les enfants, école de musique, maison de la danse.

Maison de la culture, expositions, parc, endroit de rencontres, théâtre, musée, université populaire, maison des associations, promouvoir le bilinguisme et créer une école Zweisprachigkeit pour l'ensemble de la CCBZ.

Lieu de services et commerces :

Vente à des entreprises ou à des commerçants (épicerie en vrac, librairie, papeterie, salon de thé, opticien, boucher, bar,...), boutiques éphémères pour les artisans, grande surface, marché de produits locaux semi couvert, espace créateurs (peinture, poterie), salles de réunion, espaces de coworking (bureaux ou plus pour de la création).

Festivités sur le thème du vélo, des ateliers vélo pour la promotion du vélo, apprentissage de la mécanique.

Ateliers participatifs, récup, friperie enfants/adultes, endroits de dépôts et d'échanges.

Reconversion en habitat :

Logements, appartements, terrains libres d'architecte sur les sites rue des Fossés en rasant tout, maisons individuelles rue des Fossés, maisons, terrains de construction, pas d'immeubles d'habitation, construction de maisons individuelles pas d'immeubles collectifs.

Lieu d'agrément, sports, loisirs :

Piscine, mur d'escalade, salle de gymnastique, skate parc, création de parcs urbains notamment pour celui près de l'église, espaces verts, parc

de jeux, cours transformées en jardins publics ou en carrés de potager pour des jardins partagés avec plantation de paulownia, arbre très gourmand en absorption de CO2.

Autres services :

Abribus adapté pour les collégiens, parking.

Les remarques et les suggestions émises par les participants au sondage concernent essentiellement les points suivants :

- Sécurité.
- Écologie, préservation de l'environnement.
- Volonté d'opter pour des déplacements doux.
- Importance du périscolaire.





Projet maternelle & périscolaire



L'accueil périscolaire connaît depuis quelques années une croissance forte.

Les locaux situés au 50 rue de la République sont devenus trop exigus et inadaptés pour pouvoir répondre efficacement à la demande.

En parallèle, nos écoles sont vieillissantes et ne répondent plus aux normes d'accessibilité et de performances thermiques.

Ces constats nous ont conduits à mener une réflexion sur leur devenir. Nous avons tenu à vous y associer en procédant à une consultation citoyenne, dont les résultats sont retranscrits dans ce journal.

Nous avons émis trois hypothèses :

1. Maintenir les trois sites et les rénovier ;
2. Regrouper le périscolaire et l'école maternelle sur le site de l'école maternelle et regrouper les écoles élémentaires sur le site de l'école élémentaire de la rue des Fossés ;
3. Construire un groupe scolaire à l'extérieur du village.

Au vu de vos retours, aucun scénario ne s'est dégagé de façon évidente, mais une préoccupation est récurrente : celle de la circulation aux abords des écoles.

C'est pourquoi elle sera au cœur de nos travaux.

Après de nombreuses séances de travail, accompagné du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), le conseil municipal a décidé de retenir la deuxième option, c'est-à-dire construire de nouveaux bâtiments sur l'actuel site de l'école maternelle pour accueillir le périscolaire et l'école maternelle.

Cette option permettra de construire de nouveaux bâtiments adaptés aux exigences actuelles, sans consommation foncière excessive, tout en restant au cœur du village.

Dans un second temps, nous envisageons de démolir l'actuelle école élémentaire rue des Fossés et d'y reconstruire des bâtiments aptes à accueillir toute l'école élémentaire.

Les bâtiments situés rue Baldung-Grien seraient alors reconvertis.

Regrouper les écoles et le périscolaire sur un même périmètre permet de contrôler les accès et la circulation qui feront l'objet d'une étude particulière. La possibilité d'interdire durant les heures d'entrée et de sortie de classes l'accès à la portion de la rue des Fossés, sur laquelle sont situées les écoles, n'est pas exclue.

Ce projet va maintenant entrer dans une phase d'étude plus détaillée, à laquelle nous associerons tous les acteurs (directeurs d'école, direction du périscolaire, la Caisse d'Allocations Familiales, Jeunesse et Sport, habitants de la rue, etc...).



Rénovation de la mairie



PROJET



élévation ouest 1/200



coupe A 1/200

Le Conseil Municipal a fait le constat qu'il devient indispensable de réaménager les locaux de la Mairie.

Les derniers travaux remontent à quelques décennies, la salle du Conseil Municipal ainsi que celle des mariages à l'étage ne satisfont plus aux exigences de service public et ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.

De plus, la rénovation énergétique du bâtiment doit être mise en œuvre.

En effet, de nombreuses défaillances au niveau des fenêtres sont constatées. L'isolation du bâtiment est inexistante et le système de chauffage obsolète.

Après un concours sur esquisses, c'est le cabinet d'architectes Scherrer et Boetsch qui a été retenu pour mener à bien ce projet.

Le démarrage des travaux est prévu au second semestre 2022 pour une durée prévisionnelle de 18 mois.



élévation sud 1/200



coupe B 1/200

Liberté . Egalité . Fraternité
République Française



Election présidentielle 10 & 24 avril 2022

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le **vendredi 4 mars 2022**

- soit par internet

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

- soit directement à la mairie de Weyersheim.

Pièces demandées :

- pièce d'identité,
- justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour vérifier si vous êtes bien inscrits sur les listes de la commune :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Médiathèque

■ Bilan positif !

La médiathèque Le Trait d'Union et son équipe de bénévoles oeuvrent tout au long de l'année pour vous donner un espace d'évasion au centre de Weyersheim.

Près de 25 000 prêts à ce jour, avec plus de 13 320 ouvrages dans notre fonds et 1 320 lecteurs en 2021 !

Encore merci à la trentaine de bénévoles qui oeuvrent au quotidien pour ce service public. Merci à eux d'offrir de leur temps, merci pour leur disponibilité et leur engagement !

■ Un lieu d'action culturelle vivant et ouvert

Pour le plus grand bonheur de tous et depuis mai, les animations sont reparties de plus belle à la médiathèque : ludothèque, spectacles, expositions, concerts, cinéma, rencontres d'auteurs, conférences, coups de coeur et partages de lectures, initiation à la tablette numérique et à l'utilisation d'un smartphone, cours Mini-English enfants, Speak English adultes et ateliers Kamishibai en anglais, activités pour les NAP et

les scolaires, contes et ateliers bébés-lecteurs, séances de scrabble duplicate, Octobre Rose, ...

Autant d'occasions et différentes animations pour se retrouver seul, en famille ou entre amis à la médiathèque Le Trait d'Union.

Alors n'hésitez pas !

Portage d'ouvrages à domicile

Vous souhaitez bénéficier de ce service ? C'est simple :

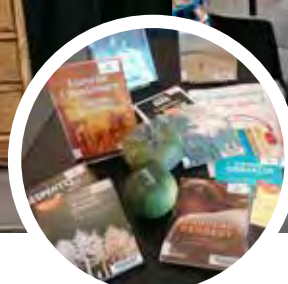
Inscription à la médiathèque Le Trait d'Union au **03 88 37 36 94** ou par mail

bibliotheque@weyersheim.fr

Un rendez-vous est pris pour le premier portage. Lors de cette première visite, la bibliothécaire vous présente l'ensemble des possibilités et cerne vos goûts et vos besoins.

Vous pouvez vous faire livrer jusqu'à 10 documents pour une période d'un mois. Les documents peuvent être réservés par téléphone ou par mail.

- Livraison sur Weyersheim
- Visite sur RV
- Service gratuit qui peut être arrêté sur demande.





■ Octobre rose, Une 2ème édition parfaitement réussie

A l'occasion du mois d'Octobre Rose, la Médiathèque Le Trait d'Union et Weyersheim Rando se sont mobilisés pour la prévention du cancer du sein au profit de l'Association SEVE Seins et Vie.

Trois temps forts :

- **Une exposition** de Pascaline Wagner, haute en couleurs, était à découvrir durant tout le mois d'octobre à la médiathèque avec un vernissage qui a ravi les yeux du public présent. Artiste peintre autodidacte aux diverses influences picturales, Pascaline Wagner travaille l'acrylique et la peinture à l'huile. Chaque toile est l'unique expression d'un moment, d'un état, d'un sentiment.

- **Une marche**, avec deux circuits différents de 5 et 10 km pour découvrir le village, a été organisée par Rando Weyersheim et la médiathèque. Elle a remporté un vif succès : plus de 450 marcheurs étaient présents pour la bonne cause. Les bénéfices seront

reversés à l'Association SEVE et permettront de financer les projets et la recherche pour la santé du sein.

- **Le film** «De plus belle» réalisé par Anne-Gaëlle Daval avec Florence Foresti, Mathieu Kassovitz, Nicole Garcia a particulièrement ému le public venu nombreux.

Cette séance de cinéma a été suivie par un débat très riche avec Mme Carole Mathelin, Professeur responsable de l'activité Chirurgie à l'Institut du Cancer de Strasbourg Europe (ICANS) et ses confrères.

Remise de chèque

Un chèque d'un montant de 2 310 € sera remis à l'association SEVE.

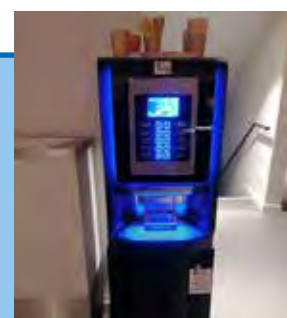


■ Concert Patch Voices A quoi rêver encore ensemble ?



Samedi 20 novembre, pas loin d'une centaine de personnes est venue faire un voyage onirique à travers des pépites du monde de la chanson française ou anglo-saxonne.

Un chapeau a permis de collecter la somme de 607€ au bénéfice du Mécénat de Chirurgie Cardiaque.



Espace détente

Un distributeur de boissons moyennant 0,50€ et une fontaine à eau gratuite sont désormais à votre disposition au rez-de-chaussée du Trait d'Union. Attention à bien mettre un gobelet en-dessous pour vous servir une boisson. En projet, l'acquisition de fauteuils pour mettre en place un véritable espace de détente et de lecture.

Prochaines ■ animations



Janvier

Vendredi 14 janvier

19h30 : Conférence

«Qu'est-ce que la douleur ?»

(H. Suguenot, kinésithérapeute)

Un signal d'alarme ? Un curseur de santé ? Une émotion ?... La science livre des pistes aussi intéressantes qu'inattendues.

Public ado/adultes - 1h.

Samedi 15 janvier

14h : Scrabble duplicate (G. Schnee)

Un jeu, un loisir, un passe-temps, une passion, un exercice cérébral ou peut-être un peu de tout cela à la fois ? A vous de choisir mais l'essentiel est que la rencontre et le plaisir restent au rendez-vous.

Public ado/adultes - 2h.

Du mardi 18 Janvier au 1er mars

18h - Voyager en Anglais

(Christelle Trabant)

Christelle Trabant, formatrice, vous invite à développer votre langue anglaise autour du voyage. Ces ateliers vous prépareront pour les situations quotidiennes des voyages à l'étranger. Sur inscription par mail à bibliotheque@weyersheim.fr ou chez Christelle Trabant au 06 30 77 58 01

Ados/Adultes - Mardi soir de 18h à 20h par petits groupes. 130€ les 5 séances.

Samedi 22 janvier 2022

Nuit de la lecture

Amoureux de la lecture...

Aimons toujours ! Aimons encore !

Exposition, jeux, rencontres littéraires, poésie, échanges, ... Tout un programme pour passer une belle soirée d'hiver autour de l'amour de la lecture.

Tout public - 6h.

Février

Samedi 5 février

14h : Scrabble duplicate

(G. Schnee)

Public ado/adultes - 2h.

Dimanche 27 février

14h : Murder partie

(Cie Le Poulailler)

Jeu, grandeur nature, consistant à résoudre une énigme policière, en incarnant les enquêteurs de l'histoire.

Tout public à partir de 8 ans - 3h.

Mars

Samedi 5 mars - 20h

& dimanche 6 mars - 15h

Théâtre L'Affaire Donovan

MacPhee de Franck Didier

(Cie Le Poulailler)

Tout public - 2h.

Samedi 5 mars

14h : Scrabble duplicate (G. Schnee)

Public ado/adultes - 2h.

A partir du mercredi 9 Mars

13h15 - Mini-English

Méthode ludique et progressive pour s'ouvrir à la langue anglaise (Christelle Trabant)

Animés par Christelle Trabant, formatrice en langue, ces ateliers permettront aux enfants de s'approprier la langue, de la découvrir et progresser de manière ludique et participative, avec une approche tout en douceur, privilégiant l'échange et le plaisir de la découverte.

14h15 - Mini-English

Développer ses apprentissages de la langue anglaise (Christelle Trabant)

Ces ateliers permettront aux enfants d'entretenir et de développer leur contact avec la langue anglaise, en la manipulant et en poursuivant leur découverte, de manière ludique et progressive.

Sur inscription par mail à bibliotheque@weyersheim.fr ou auprès de Christelle Trabant au 06 30 77 58 01.

Enfants de 6 à 10 ans, séances le mercredi - Eveil 13h15 - Groupe intermédiaire 14h15 - 100€ les 10 séances.



Avril

Samedi 2 avril - 20h

20h : Travail, ton univers

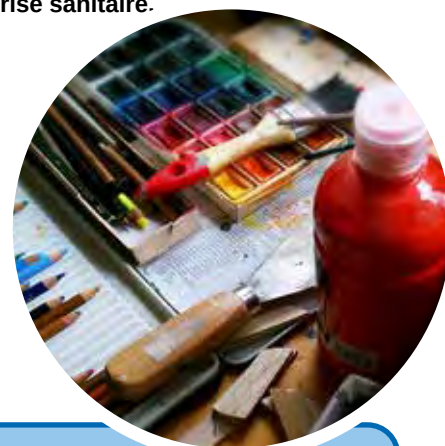
(est) pitoyable ! (Vanessa Krivaja)

Un one woman show qui parle à toutes les personnes qui ont travaillé au moins une fois dans leur vie... C'est dire s'il est universel !

Ce spectacle d'humour aborde avec finesse le monde du travail et ses situations ubuesques, parfois grotesques et souvent burlesques !

Public ado/adultes - 1h.

Pour participer aux animations pass et masque obligatoires. Le maintien des animations est soumis à l'évolution de la crise sanitaire.



Vendredi 14 janvier, 11 février, 18 mars, 8 avril et 17 juin 2022

A côté de chez soi, voyage au bout de la rue...

De 15h à 19h : Stage carnet de voyage

(Anne Bronner, carnetiste)

Travail graphique en extérieur et intérieur avec mise en page, association de collage et d'aquarelle. Créer en mixant le dessin, le texte et les couleurs.

Tarif 50€/séance, 220€/5 séances. Tout public de 7 à 90 ans. Sur inscription.



Concert Les Messagers

■ Concert
24 octobre 2021



Plus de 350 personnes étaient réunies à l'église de Weyersheim le dimanche 24 octobre 2021 pour assister au concert de l'ensemble vocal «Les Messagers». Cette après-midi, dont l'entrée était gratuite, était organisée par l'association Multisports Evasion au profit de son programme Gym Après Cancer.

Sur scène, trois musiciens, un batteur, un guitariste et un pianiste et quatre chanteurs amateurs ont, pendant près de deux heures, interprété plus de 22 morceaux choisis dans le répertoire des chants populaires noirs américains (Negro Spirituals & Gospel songs).

«In my home over there», «When the saints», «The sun didn't shine»...

Un magnifique hommage à tous les hommes et femmes de l'Histoire qui ont dû faire appel au plus secret de leur force intérieure pour résister à l'oppression et conserver leur dignité.

Ces chants ont été accompagnés par un public conquis, parfois sollicité pour participer activement au concert. Ambiance touchante, calme, sereine et joyeusement explosive par moment.

La qualité des musiciens, la joie de vivre et de chanter des chanteurs, les applaudissements nourris des spectateurs reconnaissants et une sublime mise en lumière du maître autel et des autels latéraux ont fait de cette après-midi un véritable enchantement.

■ Bourse aux jouets

Les parents bénévoles de l'APEPA ont organisé le jeudi 11 novembre à l'Espace W une Bourse aux jouets, vêtements et articles liés à l'enfant.

De nombreux visiteurs ont eu le plaisir de chiner tout au long de la journée sur les stands des 67 exposants présents. L'occasion pour les premiers de faire de bonnes affaires et pour les seconds de faire de la place.

La prochaine édition est prévue le dimanche 25 septembre 2022.



■ Un messti très apprécié

C'est sous un soleil radieux que jeunes et moins jeunes se sont retrouvés en très grand nombre sur la place du Général de Gaulle, pour le traditionnel messti. Manèges, stands de tir, pêche aux canards, barbabapas, sucres d'orge, têtes de choco, tous les ingrédients pour un messti très attendu des habitants de Weyersheim et alentours.



Union Nationale des Combattants

Remise de la Croix du Combattant

Dans le Lien Communal N° 71 de juillet 2021, nous évoquions la remise de la Croix du Combattant à deux récipiendaires de l'UNC de Weyersheim.

Or, une troisième personne n'a pas été citée.

En effet, cette décoration a également été décernée à Antoine HUSS qui nous a quittés le 24 janvier 2021. Cette distinction bien méritée lui a été remise à titre posthume lors de ses funérailles.

Toutes nos excuses pour cette omission.

Assemblée générale de l'UNC locale

L'Assemblée Générale de la section locale UNC de Weyersheim s'est tenue le vendredi 2 septembre au Trait d'Union dans le respect des conditions sanitaires en vigueur.

Une minute de silence a été observée pour les membres décédés depuis la dernière AG qui a eu lieu en 2019, celle de 2020 n'ayant pu se tenir en raison du confinement.

Les divers points de l'ordre du jour ont été traités.

L'organisation de l'Assemblée Générale Départementale, le 20 novembre 2021 a été au programme ainsi que la remise à jour des statuts de l'association.

M. PERTUSA, Directeur Départemental de l'UNC Bas-Rhin a remercié le Comité et l'Assemblée pour l'organisation de cette manifestation à WEYERSHEIM.

Union Nationale des anciens Combattants UNC 67

Une journée mémorable organisée à Weyersheim

Une même date et un même lieu avaient été fixés pour la tenue de l'Assemblée Générale de l'UNC 67 et l'organisation du 66ème Congrès départemental.

L'équipe locale de l'UNC s'était fortement mobilisée durant plusieurs mois pour organiser cet événement à Weyersheim. Elle avait la volonté de faire de cette journée un moment fort, chargé en émotions, distinctions et partages.

En raison de la situation sanitaire seule l'Assemblée Générale s'est tenue le 20 novembre 2021 à l'Espace W en nombre plus restreint, le 66ème Congrès étant reporté à une date ultérieure.

Un bus des Anciens Autocars de France, affrété pour l'occasion, a véhiculé quelques personnes accom-

pagnantes pour une visite de l'église rénovée et de la maison archaïque ainsi que l'ensemble des participants qui ont rejoint le monument aux morts pour la cérémonie commémorative avec dépôt de gerbes. Un moment empreint de solennité avec la participation de nombreux porte-drapeaux, des représentants du Conseil municipal des Enfants, de la Musique municipale, des invités officiels : A.Sander, députée européenne, V. Thiebaut, député de la circonscription, C.Wolfhugel, conseillère de la CEA, P. Gross, Vice-Président de la COMCOM, S.Roehlly, maire, E. Roedel, maire honoraire et J.Pilleri, directeur départemental de l'ONAC-VG.

Les responsables de l'UNC ont également profité de cette journée pour récompenser différentes personnes avec une remise de médailles.

Pour notre commune : D. Kleinpeter, secrétaire, F. Gross, Vice-président, et H. Kleinpeter, trésorier.

Un repas à l'Espace W a clôturé cette journée mémorable à la fois cérémonielle et festive.

Un grand merci aux organisateurs, à l'ensemble des bénévoles, à Monsieur Raskovaloff président de l'UNC locale, à Monsieur Pertusa, président de l'UNC 67 et à Sylvie Roehlly, maire de Weyersheim.





Travaux

■ Parking et accès gare par le lotissement des Hauts de la Zorn

Pour vous permettre de stationner à proximité de la gare, un nouveau parking avec une belle capacité est à votre disposition dans le lotissement

des Hauts de la Zorn. Un accès piéton direct au quai de la gare sera aménagé prochainement.

■ Autres travaux Espace W

De nouvelles fenêtres et des rideaux ont été installés dans la salle Mercure.



Les musiciens répètent dans un univers acoustique de qualité suite à la mise en place d'un mur de Schroeder.



L'éclairage de la salle Mercure a été remplacé.

Le sol de la salle Jupiter a été remplacé

■ Le Périmètre Délimité des Abords

Le Périmètre Délimité des Abords (PDA) a été élaboré conjointement avec l'Architecte des Bâtiments de France afin de faire évoluer l'aire de protection des 500 mètres autour de l'église Saint-Michel vers un périmètre protecteur du patrimoine ancien plus cohérent (couleur rouge sur la carte).

Ce plan sera soumis à l'enquête publique, conjointement avec le PLU, du 31 janvier au 5 mars 2022.



Travaux

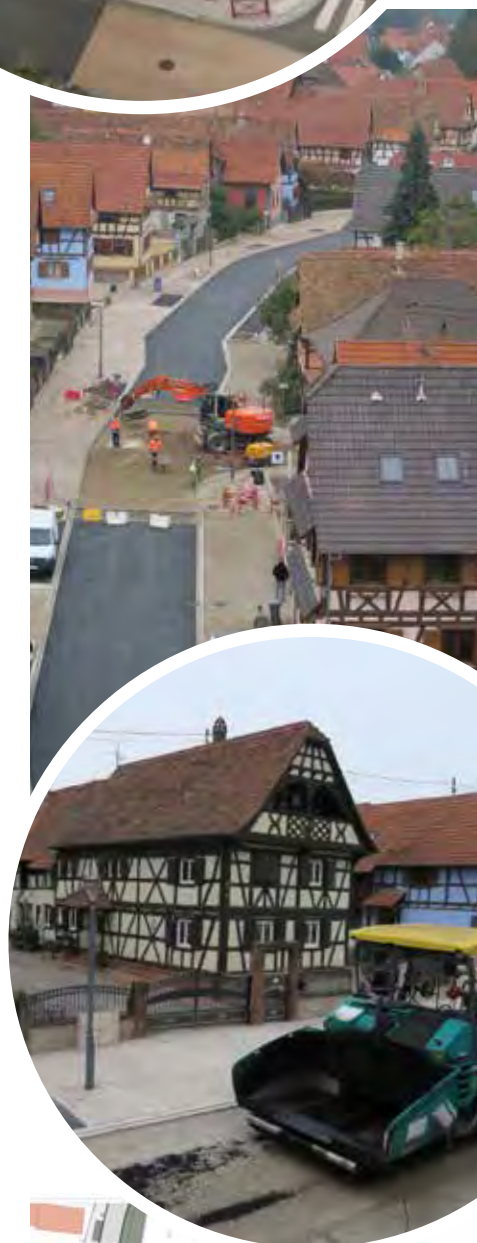
■ Rue de la Dîme

Les travaux rue de la Dîme sont maintenant achevés. Ils avaient débuté en mars 2021. Toute la rue a basculé en Zone 30.

A quoi sert la zone 30 ?

- Elle garantit des conditions de déplacement satisfaisantes pour tous.
- Elle préserve la qualité de la vie et la tranquillité dans la rue, dans les quartiers résidentiels.
- Elle favorise une mobilité sécurisée.

Pour un espace public plus convivial, plus apaisé, plus tranquille, ralentissons !



■ Rue Creuse

Dans la continuité de la rue de la Dîme, la rue Creuse nécessite un réaménagement. Le chantier devrait débuter en mars 2022.

Le projet est piloté par le bureau d'études Soderef en collaboration avec le service technique de la Communauté de communes de la Basse Zorn et la Commune.

Le montant estimatif des travaux de voirie, y compris les réseaux secs, s'élève à 258 000 € HT et celui du réseau d'eau potable à 105 413 € HT. Le montant de la subvention dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'éclairage n'est pas encore connu.





Inauguration de l'église Saint-Michel

A l'issue de presque deux ans de travaux, notre église a retrouvé toute sa splendeur.

C'est avec une grande joie et une grande fierté que, le jour de notre fête patronale Saint-Michel, dimanche 26 septembre, nous avons pu l'inaugurer.

Le moment fort de cette journée fut la messe festive, présidée par Monseigneur KRATZ, évêque auxiliaire de notre diocèse, avec la participation des enfants préparant leur première communion.

Elle fut animée, avec brio, par les chorales des paroisses de Weyersheim et Hoerdts et la Musique Municipale de Weyersheim.

L'assemblée fut nombreuse : paroissiens, conseil municipal, représentants du monde politique et des monuments historiques, entreprises ayant participé à la rénovation.

Tous ont apprécié ce moment exceptionnel et ont pu admirer le remarquable travail qui a été réalisé.

C'est grâce à la générosité des paroissiens et d'autres donateurs que l'église a pu être rénovée. Un grand merci à eux.

Pour clôturer cette journée, un vin d'honneur a été servi au Trait d'Union à l'issue de la cérémonie.



SENIORS

■ retrouvailles



Sortie au Royal Palace à Kirrwiller...

Après un temps de pause imposé par la crise sanitaire, les seniors du village se sont retrouvés pour une sortie au Royal Palace de Kirrwiller. Près de 150 personnes ont participé à ce

temps de retrouvailles et d'échanges agrémenté d'un magnifique spectacle réunissant une quarantaine d'artistes aux grands talents.

Suite à la crise sanitaire, le Conseil Municipal a malheureusement été contraint d'annuler une nouvelle fois notre traditionnelle fête des aînés...

WEYERSHEIM
EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !

Avec Citykomi, l'application des collectivités zéro pub zéro donnée personnelle

Retrouvez l'actualité de votre territoire en temps réel :
- Dernières infos
- Événements locaux
- Services à la population
- Informations utiles

1. TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION CITYKOMI ! C'est gratuit !

2. FLASHEZ CES QR CODES pour vous abonner

3. RECEVEZ VOS ALERTES EN DIRECT sur votre smartphone

Weyersheim Basse-Zorn

Mairie de Weyersheim
12 rue Balthus-Grien
67120 Weyersheim
www.weyersheim.fr
03 88 51 32 12 | mairi@weyersheim.fr

citykomi

Conseil conjugal & familial

Vous avez des soucis dans votre vie conjugale ou familiale ?

Le conseiller conjugal vous propose :

- une écoute et une compréhension de votre problème,
- un dénouement des difficultés rencontrées,
- une amélioration de la communication,
- des solutions personnalisées pour envisager l'avenir.

Conseil - Écoute - Accompagnement - Communication

AGF DU BAS-RHIN
11 rue du Verdon - 67100 STRASBOURG
03 88 21 13 80
conseil.conjugal@agf67.fr
www.agf67.fr

AGF
Association Française des
Associations de Bas-Rhin



Ramassage de papiers

12,5 tonnes ont été ramassées dans les rues de Weyersheim et de Bietlenheim ou déposées directement dans les bennes Place du Messti le samedi 16 octobre. C'est moins que lors des derniers ramassages qui ont avoisiné les 20 tonnes.

Les bénéfices de cette action sont entièrement reversés aux enfants de nos écoles et du collège. Ils permettent de subventionner des projets, des sorties, des jeux ou des livres.

Nous comptons sur vous pour continuer à nous garder vos journaux, revues, vieux papiers, vieux livres.

L'APEPA et les enfants de nos écoles vous remercient, ainsi que tous les bénévoles qui sillonnent le village et vidant les voitures pour cette opération.

Le prochain ramassage est prévu en avril 2022. Pensez à nous !



De l'éco-pâturage à Weyersheim

Depuis le 1er janvier 2017, toutes les collectivités françaises ont dû renoncer à l'utilisation de pesticides pour entretenir leurs espaces verts publics. Dans ce contexte, l'éco-pâturage trouve toute sa place. Faire pâturer du bétail est devenu l'un des moyens les plus économiques

et écologiques de gérer les espaces verts. C'est une méthode alternative à l'entretien mécanique des espaces paysagers clos. Des moutons étaient en pâture à côté de l'aire de jeux des Hauts de la Zorn pour une dizaine de jours. Ceci a permis d'éviter une tonte mécanique.

Maisons fleuries

Cette année le concours des maisons fleuries prendra une autre forme. Plus aucune inscription ne sera nécessaire. Au début de l'été, la commission fleurissement sillonnera les rues du village à la recherche des maisons

joliment fleuries par leurs occupants. Comme les autres années une récompense sera remise aux mains vertes des maisons sélectionnées. Jardiniers, jardinières, prêts pour ce printemps ?... A vos plantations !

Interdiction de produits phytosanitaires

Adopte un massif

Afin de contribuer à la propreté du village, tout en évitant tout produit phytosanitaire, nous vous proposons d'adopter un massif. Cette action permet de participer activement à l'embellissement de notre village. Cela ne signifie pas de planter des arbustes, fleurs ou autres mais simplement d'en assurer l'entretien : enlever les mauvaises herbes, ramasser les feuilles et éventuellement tailler quelques tiges sauvages. Les agents communaux poursuivent bien évidemment leur travail de grand nettoyage, de plantation, d'arrosage.

Si vous souhaitez contribuer à l'effort collectif, vous pouvez signaler à la mairie le massif dont vous souhaitez vous occuper.

Extrait du Lien Communal N° 71 Juillet 2021

Depuis le 1er janvier 2017, la loi Labbé interdit l'usage de produits phytosanitaires sur le domaine public. Cette interdiction s'applique aux particuliers depuis le 1er janvier 2019. Le désherbage manuel est une bonne nouvelle pour la santé publique et la planète mais il nécessite beaucoup de temps et de main-d'œuvre. Il faudrait embaucher trois fois plus de personnel pour remplacer les désherbants chimiques mais cela impliquerait des charges financières importantes.

Il est temps pour nous d'adopter de nouvelles habitudes et des gestes citoyens élémentaires :

- contribuer à la propreté du village en nettoyant et désherbant trottoir et caniveau devant sa maison ;
- participer à l'entretien des massifs qui embellissent la rue et mettent en valeur chaque propriété ;
- éduquer son chien en lui apprenant à faire ses besoins dans le caniveau et ramasser les crottes laissées par son toutou.

Retenir qu'il est important de «Faire ensemble pour bien vivre ensemble»



HAÏTI... Si loin... Si près

Le 14 août 2021 restera ancré dans la mémoire des Haïtiens : une catastrophe de plus, une catastrophe de trop, ce séisme qui a touché le sud-ouest de l'île. Des morts, des blessés souvent tardivement secourus et de terribles destructions dont les médias se sont fait l'écho.

Plusieurs centres soutenus par ENFANTS ESPOIR DU MONDE ont été impactés sévèrement. Les écoles ont subi d'importants dégâts et les familles des élèves, tout comme les autres, ont vécu dans le désarroi et connaissent encore aujourd'hui des situations de grande précarité.

L'équipe de Weyersheim s'est plus particulièrement engagée auprès de deux établissements scolaires depuis de nombreuses années :

- **L'école St Joseph de l'Asile**, subventionnée pour le fonctionnement de deux classes. Quand les fonds le permettent, des aides exceptionnelles sont allouées pour la cantine. Ce gros bourg de montagne et ses nombreuses habitations dispersées sont situés entre les Cayes et Jérémie, très proches de l'épicentre du tremblement de terre.

Avec d'autres bénévoles, nous avons pu constater à trois reprises les efforts accomplis par les responsables pour agrandir les bâtiments, les installations sanitaires et offrir la meilleure pédagogie à des enfants le plus souvent issus de familles de paysans pauvres.

La plupart des bâtiments sont aujourd'hui à terre.

Grâce à la générosité des donateurs, notre association a pu envoyer de l'aide à deux reprises dans le but de procurer du matériel (bois, tôles, bâches, ...) destiné à des abris provisoires. De l'argent pour l'achat de produits de première nécessité a également été attribué aux familles les plus démunies.

N'ignorant pas la corruption qui sévit dans le pays, nous avons demandé la supervision d'un comité composé de personnalités civiles et religieuses. Des listes de bénéficiaires et des photos des distributions nous sont parvenues.

- **L'école des Gommiers**, proche de Jérémie.

Cet établissement, construit d'après les normes sismiques, a subi peu de dégradations. Les maisons des élèves ont par contre été sévèrement endommagées.

Les familles ont bénéficié des mêmes soutiens que celles de l'Asile.

Les classes ont pu reprendre dans les deux écoles, en partie sous des abris provisoires.

Si le gouvernement accuse de grandes défaillances, le courage des responsables des écoles et leur volonté de continuer, coûte que coûte, à transmettre le savoir, méritent amplement d'être soulignés.

Enfants Espoir du Monde, continue aussi de cheminer avec les responsables des écoles malgré toutes les embûches et tous les motifs de découragement.



Un grand merci aux donateurs !



Associations

■ L'harmonie municipale recrute

Pas de concours d'entrée, toutes les bonnes volontés sont acceptées à la Musique Municipale de Weyersheim (MMW) !

La MMW recherche des musiciens prêts à étoffer ses rangs !

N'hésitez pas à contacter le chef d'orchestre par mail :

mbirgel@orange.fr

ou venez assister

à la répétition du mercredi soir.

Nous recherchons des musiciens de tous les pupitres.

Les répétitions ont lieu le mercredi soir à l'Espace W.



Concert de l'avent

■ Noël à Weyersheim



Le chemin et Noël



Noël au Village.



Urbanisme

Vos démarches en ligne pour les demandes d'autorisations d'urbanisme

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. **C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).**

Au 3 janvier 2022, la SVE s'appliquera aux **demandes d'autorisations d'urbanisme** (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont Weyersheim, qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous



soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée.

Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie. En déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande

sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Des informations complémentaires, en particulier l'accès au portail du téléservice, seront disponibles en janvier 2022 en mairie et sur le site internet de la commune.

Rendez-vous sur le site internet de la commune pour accéder au téléservice ou rendez-vous à l'adresse suivante : <https://appli.atip67.fr/guichet-unique>



je rénove
Alsace du Nord

Il y a d'autres choses à faire pour isoler votre maison !



jerenove.alsacedunord.fr

Service public gratuit qui vous guide dans les travaux de rénovation énergétique de votre habitation.

Vous envisagez de réaliser des **travaux de rénovation** ? Ne vous lancez pas sans avoir fait le point sur **les travaux énergétiques performants et les aides disponibles !**

- ✓ Isolation, chauffage, qualité de l'air...
- ✓ Une expertise technique à portée du grand public
- ✓ Un conseil indépendant, objectif et gratuit

Renseignez-vous auprès des conseillers

Pour les joindre

- Par mail Jerenove@alsacedunord.fr
- Par téléphone au **03 88 06 59 53**, du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et le vendredi de 14h à 17h30
- Entretiens personnalisés sur rendez-vous à Haguenau ou dans votre communauté de communes. Prise de rendez-vous en ligne sur jerenove.alsacedunord.fr



Portraits

■ Gérard Muths

Tout à coup il est à côté de vous, derrière vous ou en face de vous... Il se glisse toujours furtivement, objectif au point, à l'affût de la meilleure prise de vue.

Passionné de photographie, Gérard Muths immortalise pour nous, depuis plusieurs décennies, tous les événements de la vie de notre village.

Le regard aguerri, Gérard ne renonce devant aucune acrobatie pour capturer la photo mémorable. Ainsi, il n'a pas hésité à grimper dans la grue qui réparait le toit de notre église ou sur les plus hauts échafaudages lors de sa rénovation intérieure. Qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il vente, notre photographe est là. Il capture des dizaines de photos pour choisir ensuite, au fond de son atelier, celle qui sera la plus parfaite.

Véritable mémoire vive de notre commune, Gérard a constitué au fil des années une impressionnante photo-

thèque de plusieurs milliers de photos qu'il visionne et classe méticuleusement.

Mais il ne s'arrête pas là. Gérard est également passionné d'histoire.

C'est pourquoi il a enrichi sa collection de photographies et cartes postales anciennes, glanées dans les greniers et les brocantes, qui retracent l'histoire de notre commune et de nos familles.

La photothèque de Gérard a contribué à l'édition de plusieurs livres sur Weyersheim. Elle constitue aussi régulièrement une précieuse source d'approvisionnement pour illustrer notre Lien Communal.

Merci Gérard pour ta présence sans faille et merci d'entretenir ainsi pour nous la mémoire de notre village !



■ Une figure du village s'en est allée

Véronique Forr, née le 3 août 1927 à Weyersheim, est décédée le 31 octobre 2021. Au village, elle est plus connue sous le prénom d'Alphonsine, hérité d'un oncle maternel mort en 1916 à Verdun et dont elle évoquait souvent le souvenir.

Seconde fille du couple Michel Forr (1898-1975) et Catherine Acker (1892-1972), elle a grandi dans la ferme familiale située rue des Fossés, entourée de ses quatre sœurs, Cécile, Maria, Eugénie, Maria (sa première sœur décédée à 4 ans) et de son frère Michel. Jusqu'à son entrée à l'EHPAD de la Grafenbourg, elle a activement participé aux tâches ménagères et s'est occupée de ses neveux et nièces, et puis de leurs enfants. Après la guerre, elle a fréquenté l'école Sainte-Clothilde à Strasbourg, formation qu'elle a dû interrompre pour raisons de santé.



Alphonsine Forr en haut à droite

Par la suite, elle a travaillé au Mont Sainte-Odile avant d'être nommée aide-maternelle à Weyersheim. Dans cette fonction, elle a œuvré avec patience, pendant plus de trois décennies, auprès des enfants du village, dont elle aimait rapporter les traits d'humour. Pendant près d'un demi-siècle, Alphonsine s'est également occupée du fleurissement de l'église paroissiale de Weyersheim, un engage-

ment qu'elle a exercé avec passion et qui témoigne de sa foi. Elle a aussi été animatrice de groupes «Cœurs vaillants» et «Âmes vaillantes» dans les années 1950 et 1960.

Par ailleurs, ses onze neveux et nièces ont tous profité de ses talents en matière de tricot et de bricolage. En résumé, une vie au service de la famille, de la communauté et de l'Eglise.



D' Schuel

A so esch's gewan in de Schuel von friehjer:
 D'Maidle un d'Buewe fer sich, in grossi Klasse mit viele Kinder.
 A gröjer Schuertz, un a Schuelsack us brünnem Ladder,
 Meichten's g'erbt vom Brueder oder Schweschter.
 A grosser Respackt vor'em Schuelmeischter.
 Mit de Kried uf d'Däffel sin g'schriewe worre Zälle un Wörter.
 Un wenn's amol an Rueh g'fahlt het, het's nit geduert länger
 Esch de Kried durich d'Kläss g'flöje an a Schaddel, a härter !
 Un wenn's de Babbe erfahre het, hesch'se d'heim noch amol g'frasse du Fracher.

D'Schuel von hitt, a anderi Method, a moderni!
 A Johrgang, a Lehrer; Maidle un Buewe binander alli.
 Kleider kenne'se anzeige was se welle, hauptsach modern un nit billig
 Un jo ken Schuelsack oder Sache von de G'Shwischter, scham-di!
 Vor'm Lehrer gebt's immer noch respackt, so isch's vorgschiwe namli!
 Ar het jetz a Computer un a Schirmm, d'schwartz Däffel isch sowitt fertig,
 Un Kriede, au de fer durich d'Kläss ze schmissee, gebt's au nemi.
 Wenn's jetz an rueh fahlt, wurd g'suecht de grund vom verhaltniss von dem Dissi
 Un g'schikt a E-mail in de Eltere, anstätz eini an de Radi.

Ja un d'Schuel von Morje ?
 Um die mach ich'mr Sorje.
 Friehjer esch nadierli nit alles beschtens gewan,
 Un mir muess gehn mit de Zitt voran.
 D'Schuel von hitt esch au nitt Hundertprozanti,
 Un manches von Friehjer fahlt hittlig.
 Scheen wart s'bechte von alle Zwei zamme schmissee,
 An was ewerflessig esch, usstriche.
 Awer a so einfach esch des au wieder nit,
 De Kopf kenne'mr uns verbrache noch a langi Zitt!
 Mer warre schon ebs anebringe, er liewi Litt.

Dominique Blanck